



Formation ESP: maintenant, on se comprend !

FORMATION BTP du 13 NOVEMBRE 2023

Suite aux demandes et exigences récurrentes faites par le SPS concernant le respect de la note DAP du 10 février 2023 sur les modalités de renouvellement de l'habilitation des agents ESP et plus particulièrement sur le volet **formatif et non sommatif** de cette formation, les agents convoqués à la formation du 13 novembre 2023 ont eu à clarifier certains points avec leurs formateurs en début de séance.

Cette formation BTP a eu lieu au RMAP de Muret, faute de pouvoir disposer d'une salle de sport sur le 5^{ème} établissement de France.

Les formateurs ISP/MSP (Instructeur Sécurité Pénitentiaire / Moniteur Sécurité Pénitentiaire), après avoir échangé avec les personnels présents, ont enfin organisé cette journée de formation avec une évaluation formative, et non sommative comme l'étaient malheureusement les formations précédentes.

Le satané examen final (illégal) noté a enfin laissé place à un accompagnement du personnel sur toute la journée. Ainsi au besoin et au cas par cas, les gestes professionnels demandés ont pu être corrigés, améliorés et perfectionnés.

La trame principale restant le cahier de l'ENAP indiquant les objectifs à atteindre, cette session de formation s'est donc déroulée dans les conditions attendues par les agents ; dans un cadre bienveillant avec la possibilité d'échanger avec les formateurs tout au long de la journée.

Maintenant, le SPS et les agents ESP souhaitent et attendent une homogénéisation de cette « nouvelle formule » où la pédagogie, le soutien, le perfectionnement ont été les axes moteurs de cette journée d'évaluation formative.

Le SPS espère que tous les ISP/MSP de la cellule formation prennent exemple sur ce changement de philosophie dans la manière de considérer le contenu de la formation et surtout le personnel qui la subi.

Le SPS demande donc au Directeur Interrégional de faire adopter cette nouvelle méthode, au quel cas, le SPS restera quoiqu'il en soit vigilant et fera, de toute façon, remonter tous les dysfonctionnements dans l'application de la note DAP qui pourraient encore perdurer.

Enfin de l'attention, de l'écoute, du respect mutuel, de la pédagogie et de la bienveillance !

Le SPS ne peut que saluer l'ouverture d'esprit, dont ont fait preuve les formateurs présents ce jour-là, qui permettra aux agents de servir au mieux durant l'accomplissement de leurs missions.

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!

Le 17 Novembre 2023

Pour la Délégation Régionale- SPS Toulouse
Christophe DELEUZIÈRE - Nicolas FRANCOIS